

INPI

Aide en ligne

Procédure en déchéance

Le portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance vous permet :

- De faire une demande en déchéance
- D'intervenir dans le cadre d'une demande en déchéance
- De vous constituer mandataire dans le cadre d'une demande en déchéance

Table des matières

Faire une demande de déchéance en ligne	3
Questions d'ordre général sur la procédure en déchéance	3
Accueil	3
Intervenants	6
marque contestée.....	16
Motif(s) de la demande.....	24
Exposé des moyens	25
Annexes.....	27
Récapitulatif	29
Agir dans le cadre d'une demande en déchéance en ligne	32
Affichage d'un dossier	33
Transmettre un document	34
Demander le rattachement à un dossier en tant que titulaire de la marque contestée.....	36
Se constituer mandataire dans un dossier.....	38

Faire une demande de déchéance en ligne

Le guide est destiné à vous assister dans la formation et dans la gestion d'une demande de déchéance en ligne sur un espace sécurisé.

L'e-procédure « *Déchéance* » permet à toute personne de déposer électroniquement une demande en déchéance à l'encontre d'une marque enregistrée et d'intervenir dans le cadre d'une demande en déchéance en cours de procédure.

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL SUR LA PROCEDURE EN DECHEANCE

Si vous avez des questions d'ordre général sur la procédure en déchéance vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse suivante :

<https://www.inpi.fr/fr/valoriser-vos-actifs/faire-vivre-votre-marque>

Pour plus de précision sur la formation d'une demande en déchéance, vous pouvez consulter les directives sur les procédures en nullité et en déchéance Marque à l'adresse suivante :

<https://www.inpi.fr/fr/directives>

Pour toutes autres informations concernant les démarches et formalités à accomplir auprès de l'INPI, vous avez également la possibilité de contacter notre service d'information INPI Direct par téléphone au **+33 (0)1 56 65 89 98** ou par courriel à contact@inpi.fr.

De plus, si vous le souhaitez, pour être conseillé dans votre projet, vous pouvez prendre contact avec :

- un Conseil en Propriété Industrielle, voir notre annuaire sur <http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/annuaire-des-conseils-en-pi.html>
- un avocat sur <http://cnb.avocat.fr/>.

ACCUEIL

Cette aide est accessible sur le portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance. Cette page vous permet de former une demande en déchéance et de suivre l'avancement d'une demande en déchéance en cours.

Des corbeilles sont visibles sur la page d'accueil. Elles vous permettent de connaître l'étape d'avancement de votre ou vos demande(s) en déchéance :

- « *Projets et sauvegardes* » : cette corbeille vous permet de consulter vos brouillons.
- « *Dossiers en cours d'examen, y compris marques internationales désignant la France* » : cette corbeille vous permet de consulter vos dossiers en cours d'examen par l'INPI (Un champ recherche vous permet de trouver votre dossier par référence ou numéro national et un autre filtre vous permet de trier vos dossiers par type procédure).

- « *Nouvelles notifications* » : cette corbeille vous permet de consulter les nouveaux courriers émis par l'INPI et qui n'ont pas encore été consultés de votre part.
- « *Dossiers terminés* » : vous trouvez dans cette corbeille les demandes en déchéance qui sont terminées devant l'Institut (demandes en déchéance dont les décisions ont été rendues et demandes en déchéance clôturées).

Si vous souhaitez demander la déchéance d'une marque, depuis l'accueil du portail marques, en haut

à gauche, cliquez sur



Puis, une fois présent sur la page de l'opposition, de la nullité et de la déchéance, cliquez sur **DÉCHÉANCE** en haut à droite de la page.

Une nouvelle page s'affiche avec un menu déroulant comportant l'ensemble des étapes pour former une demande en déchéance.

Les rubriques doivent être remplies dans l'ordre.

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE

1 Intervenants

Demandeur(s) >

Mandataire

Destinataire

Titulaire(s) de la marque
contestée

Signataire

2 Marque contestée

3 Motif(s) de la demande

4 Exposé des moyens

5 Annexes

6 Récapitulatif

7 Paiement

Vous pouvez tout d'abord créer votre « référence ». Celle-ci n'est pas obligatoire.

Référence client

Votre référence client

Elle vous sera utile pour retrouver votre demande en déchéance non finalisée parmi d'éventuels brouillons ou pour chercher votre dossier au sein de la corbeille « *Dossiers en cours d'examen* ». Elle sera reprise lors du récapitulatif généré à la fin de l'acte de demande en déchéance.

Attention : cette donnée est stockée en clair afin de faciliter les opérations de recherche. Elle ne doit contenir aucun élément confidentiel.

INTERVENANTS

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE

1 Intervenants

Demandeur(s) >

Mandataire

Destinataire

Titulaire(s) de la marque
contestée

Signataire

2 Marque contestée

3 Motif(s) de la demande

4 Exposé des moyens

5 Annexes

6 Récapitulatif

7 Paiement

Cette étape a pour objectif d'identifier les intervenants c'est-à-dire le ou les demandeur(s) (la ou les personnes qui demandent la déchéance d'une marque), le mandataire s'il y en a un, le destinataire des correspondances ainsi que le signataire qui est la personne titulaire du compte e-procédures de connexion aux services en ligne.

Il ne peut y avoir qu'un seul mandataire, un seul destinataire et un seul signataire.

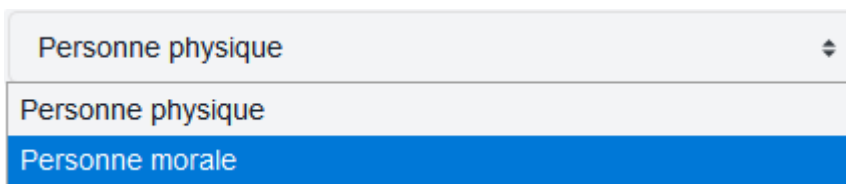
DEMANDEUR :

Une demande en déchéance peut être formulée au nom d'un ou plusieurs demandeur(s), personne(s) physique(s) ou morale(s).

Lorsque vous cliquez sur « *Demandeur(s)* », un certain nombre d'informations vous sont demandées. Si le demandeur est le titulaire du compte e-procédures de connexion, le bouton [Je suis le demandeur](#) situé en haut à droite du formulaire permet de saisir automatiquement les informations du compte de connexion.

Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

Précisez tout d'abord si le demandeur est une « *Personne physique* » ou une « *Personne morale* » dans le menu déroulant :



Le menu déroulant affiche trois options : "Personne physique" (sélectionnée), "Personne physique" (non sélectionnée), et "Personne morale" (non sélectionnée).

Si le demandeur est une personne physique, sont obligatoires ses :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse complète

Si le demandeur est une personne morale, sont obligatoires ses :

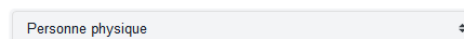
- Dénomination ou Raison sociale
- Forme juridique
- Adresse complète

Attention : le demandeur personne morale ne peut être identifié par une enseigne.

Cas particulier de la société en cours de formation :

L'identification d'une personne morale en cours de formation se fait par le biais de la personne physique qui la représente.

Pour cela il convient de choisir



Le menu déroulant affiche l'option "Personne physique" (sélectionnée).

Le bouton apparaîtra alors de la manière suivante : J'agis au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation A ce stade, la demande en déchéance est effectuée au nom et pour le compte d'une entité en cours de formation. Il vous faudra alors indiquer la raison sociale de l'entité c'est-à-dire son nom.

Raison sociale de l'entité en cours de formation *

Une fois que toutes les informations ont été correctement remplies, cliquez sur

ENREGISTRER LE DEMANDEUR

RETOUR

Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au demandeur que vous venez de créer, cliquez sur « *Demandeur(s)* » :

1 Intervenants


Demandeur(s) >

Mandataire

Destinataire

Titulaire(s) de la marque contestée

Signataire

Puis cliquez sur l'icône  pour modifier le formulaire saisi :

Demandeur(s)

Il peut y avoir un ou plusieurs demandeurs. Il s'agit des personnes qui forment une demande en déchéance contre une marque enregistrée. .

Pour en savoir plus, [consulter l'aide en ligne](#).

- Madame DUPONT MARIE
15 rue des minimes
92400 courbevoie
France



Cliquez sur si vous souhaitez ajouter plusieurs demandeurs.

MANDATAIRE :

Il s'agit de la personne chargée de représenter le ou les demandeur(s) devant l'INPI.

La désignation d'un mandataire est **obligatoire** si le ou les demandeurs ne sont ni domiciliés, ni établis en France, ni dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen.

Attention : Lorsqu'une personne agit pour le compte d'un demandeur qui n'est ni domicilié, ni établi en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, il doit obligatoirement s'identifier en tant que mandataire puisque le demandeur a l'obligation d'être représenté.

Le choix d'un mandataire est également obligatoire lorsque la demande en déchéance est formée par plusieurs demandeurs. Dans cette hypothèse, la personne qui forme la demande en déchéance doit obligatoirement s'identifier en tant que mandataire.

AJOUTER UN MANDATAIRE

Pour ajouter un mandataire, cliquez sur

Ce mandataire peut être :

- 1) Un **Conseil en Propriété Industrielle** bénéficiant de la mention « *marques, dessins et modèles* ». Pour obtenir des informations quant au rôle et aux fonctions des Conseils en Propriété Industrielle, vous pouvez consulter le site de la Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle. Pour connaître la liste des Conseils en Propriété Industrielle cliquez sur le lien suivant : <http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/annuaire-des-conseils-en-pi.html>.
- 2) Un **Avocat**.
- 3) Une **personne inscrite sur la liste spéciale L.422-5** munie d'un pouvoir de représentation.
- 4) Un **professionnel d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen** habilité à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de son pays (Mandataire EEE).
- 5) L'un des **demandeurs** désignés comme mandataire en cas de pluralité de demandeurs (co-demandeur mandataire) muni d'un pouvoir de représentation.
- 6) Un **représentant légal d'une société** établie dans l'Union Européenne ou l'Espace Economique Européen, contractuellement liée à la société demanderesse, muni d'un pouvoir de représentation.
- 7) Un **représentant légal d'un demandeur** personne physique (il s'agit des cas de tutelle, de curatelle ou si la demande en déchéance est effectuée au nom d'un enfant mineur).

Un **pouvoir de représentation** est requis pour tous les mandataires (à l'exception des Conseils en Propriété Industrielle, des Avocats et des professionnels d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen habilités à représenter toute personne auprès de l'office de propriété industrielle de leur pays).

Il peut s'agir d'un **pouvoir général enregistré auprès de l'Institut**. Le pouvoir général permet d'éviter d'avoir à remplir un nouveau pouvoir pour chaque dépôt effectué pour le compte d'une même personne.

Si un pouvoir de représentation est requis, vous pouvez le transmettre en cliquant sur « *sélectionner* » comme indiqué ci-dessous :

Pouvoir * ⓘ

Sélectionner ...

Si le mandataire est titulaire du compte e-procédures de connexion, le bouton [Je suis le mandataire](#) permettra une saisie automatique des informations du compte de connexion.

Si le mandataire est un autre intervenant déjà identifié, le bouton [Copier les données d'un autre intervenant](#) ▼ permettra une saisie automatique des informations relatives à cette autre personne. Un menu déroulant vous permet d'identifier la personne de votre choix parmi les différents intervenants.

S'il s'agit d'un nouvel intervenant, l'ensemble des informations suivantes devra être complété.

Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

Sont obligatoires les :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Qualité. Un menu déroulant vous propose les différentes options possibles

J'agis en qualité de *

Sélectionner ...

- Adresse complète. Une aide à la recherche de l'adresse vous est proposée qui complètera automatiquement les champs :

Adresse

32 rue de paris
32 Rue de Paris 93100 Montreuil
32 Rue de Paris 92100 Boulogne-Billancourt
32 Rue de Paris 02100 Saint-Quentin
32 Rue de Paris 29200 Brest
32 Rue de Paris 60000 Beauvais

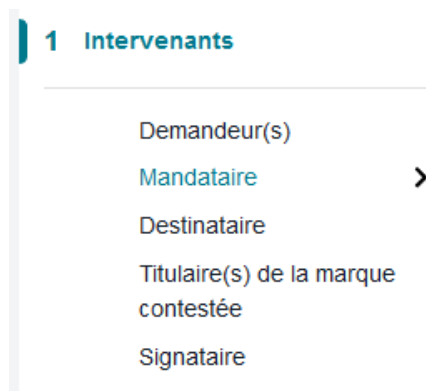
Une fois que vous avez renseigné toutes les informations relatives au mandataire, cliquez sur

ÉTAPE SUIVANTE

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au mandataire que vous venez de créer, cliquez sur « *Mandataire* ».



Si vous souhaitez le supprimer, cliquez sur

SUPPRIMER LE MANDATAIRE

DESTINATAIRE :

Vous devez ici identifier un interlocuteur unique.

Il sera le destinataire unique des correspondances envoyées par l'Institut pour la procédure en déchéance. Il convient de le choisir avec soin. En effet, les correspondances sont adressées par courrier recommandé avec accusé de réception. Les délais de réponse courent à compter de la réception des courriers par le destinataire. Si le destinataire ne réclame pas le courrier dans le délai d'instance de La Poste, les délais de réponse continuent à courir.

Attention : lorsque la correspondance est à adresser à un interlocuteur se trouvant au sein d'une société, pensez à indiquer le nom de la personne ainsi que le nom de la société. Ces informations sont reprises à l'identique lors d'un envoi de courrier. Si le nom de la société n'est pas indiqué, le courrier risque de ne pas être distribué.

Pour identifier le destinataire, cliquez sur « *Destinataire* ».

Lorsque vous cliquez sur « *Destinataire* », un certain nombre d'informations vous sont demandées.

Si le destinataire de la correspondance est titulaire du compte e-procédure de connexion, le bouton [Je suis le destinataire des correspondances](#) permettra une saisie automatique des informations du compte de connexion.

Si le destinataire est un autre intervenant déjà identifié, le bouton [Copier les données d'un autre intervenant](#) permettra une saisie automatique des informations relatives à cette autre personne. Un menu déroulant vous permettra d'identifier la personne de votre choix parmi les différents intervenants.

S'il s'agit d'un nouvel intervenant, l'ensemble des informations suivantes devra être complété.

Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

Sont obligatoires les :

- Civilité

- Nom
- Prénom
- Adresse complète.

Une aide à la recherche de l'adresse vous est proposée qui complètera automatiquement les champs :

Adresse

32 rue de paris
32 Rue de Paris 93100 Montreuil
32 Rue de Paris 92100 Boulogne-Billancourt
32 Rue de Paris 02100 Saint-Quentin
32 Rue de Paris 29200 Brest
32 Rue de Paris 60000 Beauvais

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au destinataire que vous venez de créer, cliquez sur « *Destinataire* » pour accéder de nouveau au formulaire.

1 Intervenants

Demandeur(s)

Mandataire

Destinataire >

Titulaire(s) de la marque
contestée

Signataire

TITULAIRE DE LA MARQUE CONTESTEE :

Vous devez ici identifier le ou les titulaires de la marque contestée dont la déchéance est demandée et renseigner ses ou leurs coordonnées.

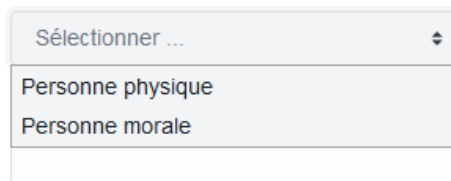
Pour identifier le titulaire de la marque contestée, cliquez sur « *Titulaire(s) de la marque contestée* ».

Un certain nombre d'informations vous sont alors demandées.

Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

Précisez tout d'abord si le titulaire de la marque contestée est une « *Personne physique* » ou une « *Personne morale* » dans le menu déroulant :

Personne



Sélectionner ...

- Personne physique
- Personne morale

Si le titulaire de la marque contestée est une personne physique, sont obligatoires ses :

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Adresse complète

Si le titulaire de la marque contestée est une personne morale, sont obligatoires ses :

- Dénomination ou Raison sociale
- Forme juridique
- Adresse complète

Attention : le titulaire de la marque contestée personne morale ne peut être identifié par une enseigne.

Une fois que toutes les informations ont été correctement remplies, cliquez sur

ENREGISTRER LE TITULAIRE DE LA MARQUE CONTESTÉE

RETOUR

Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au titulaire de la marque contestée que vous venez de créer, cliquez sur « *Titulaire(s) de la marque contestée* » :



1 Intervenants

- Demandeur(s)
- Mandataire
- Destinataire
- Titulaire(s) de la marque contestée** >
- Signataire

Puis cliquez sur l'icône  pour modifier le formulaire saisi :

Titulaire(s) de la marque contestée


Il peut y avoir un ou plusieurs titulaires de la marque contestée. Il s'agit du ou des propriétaires de la marque contestée.

Pour en savoir plus, [consulter l'aide en ligne](#).

- Monsieur DURAND François
34 Avenue Thiers
33100 Bordeaux
France



AJOUTER UN TITULAIRE DE LA MARQUE
CONTESTÉE

Cliquez sur  si vous souhaitez ajouter plusieurs titulaires de la marque contestée.

SIGNATAIRE :

Le signataire est le titulaire du compte créé pour la connexion au portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance. Il n'est pas modifiable. Il doit avoir la qualité requise pour effectuer la demande en déchéance. La qualité doit être indiquée.

Pour indiquer la qualité, cliquez sur le menu déroulant :

J'agis en qualité de *

CPI

Avocat

Personne inscrite sur la liste L.422-5

Mandataire EEE

Demandeur

Salarié de la personne morale mandataire

Co-demandeur mandataire

Salarié de la personne morale demanderesse

Représentant légal au sein de la personne morale demanderesse (président, gérant...)

Représentant légal au sein de la personne morale mandataire (président, gérant...)

Représentant légal du demandeur personne physique

Vous devez sélectionner votre qualité parmi les différentes qualités proposées :

- 1) « **Demandeur** » si vous êtes la seule personne physique à effectuer la demande en déchéance.
- 2) « **Représentant légal au sein de la personne morale demanderesse** » : sélectionnez cette qualité si vous êtes par exemple gérant, président, de la personne morale demanderesse. Les actionnaires ainsi que les associés n'ont pas qualité à représenter la personne morale demanderesse car ils n'en font pas nécessairement partie.
- 3) « **Représentant légal du demandeur personne physique** » : il s'agit des cas de tutelle, de curatelle ou si la demande en déchéance est effectuée au nom d'un enfant mineur.
- 4) « **Salarié de la personne morale demanderesse** » : lorsque vous n'êtes pas le gérant/président de la société demanderesse mais un salarié, sélectionnez cette qualité.
- 5) « **Conseil en Propriété Industrielle** » : Si vous êtes un Conseil en Propriété Industrielle, sélectionnez cette qualité et non « *Représentant légal au sein de la personne morale mandataire* ». En effet, les Conseils en Propriété Industrielle sont habilités à représenter un tiers en tant que personnes physiques et non en tant que personne morale.
- 6) « **Avocat** » : Si vous êtes Avocat, sélectionnez cette qualité et non « *Représentant légal au sein de la personne morale mandataire* ». En effet, les Avocats sont habilités à représenter un tiers en tant que personnes physiques et non en tant que personne morale.
- 7) « **Personne inscrite sur la liste L.422-5** ».
- 8) « **Mandataire EEE** ».
- 9) « **Co-demandeur mandataire** » : sélectionnez cette qualité si vous êtes plusieurs demandeurs.
- 10) « **Représentant légal au sein de la personne morale mandataire** » : lorsque vous effectuez la demande en déchéance pour le compte d'une société à laquelle vous êtes contractuellement liée, sélectionnez cette qualité si vous êtes par exemple gérant, président, de la personne morale mandataire. Les actionnaires ainsi que les associés n'ont pas qualité à représenter la personne morale demanderesse car ils n'en font pas nécessairement partie.
- 11) « **Salarié de la personne morale mandataire** » : lorsque vous effectuez la demande en déchéance pour le compte d'une société à laquelle vous êtes contractuellement liée et que vous êtes salarié de la société mandataire, sélectionnez cette qualité.

Attention : si vous renseignez une qualité qui nécessite la présence d'un intervenant mandataire, un message vous le rappellera de la façon suivante :

J'agis en qualité de *

Cette qualité exige la présence d'un mandataire

ÉTAPE SUIVANTE

Une fois que vous avez renseigné la qualité du signataire, cliquez sur

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

Si vous souhaitez revenir en arrière, cliquez sur

Si vous souhaitez modifier les informations relatives au signataire que vous venez de créer, cliquez sur « *signataire* » pour accéder à la modification des données.

1 Intervenants

Demandeur(s)

Mandataire

Destinataire

Titulaire(s) de la marque
contestée

Signataire >

MARQUE CONTESTEE

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE

1 Intervenants

Demandeur(s)

Mandataire

Destinataire

Titulaire(s) de la marque
contestée

Signataire

2 Marque contestée >

3 Motif(s) de la demande

4 Exposé des moyens

5 Annexes

6 Récapitulatif

7 Paiement

Cette étape a pour objectif d'identifier la marque dont la déchéance est demandée. La demande en déchéance peut être faite à l'encontre d'une marque française ou de la partie française d'un enregistrement international.

Attention : La demande en déchéance ne peut porter que sur une seule marque.

- 1) Pour renseigner les informations sur la marque contestée, cliquez sur l'onglet « *marque contestée* ».
- 2) Vous devez alors indiquer si cette dernière est une **marque française** ou une **marque internationale désignant la France** en cliquant sur le bouton approprié :

Vous contestez une

Marque française

Marque internationale ayant effet en France

- 3) Dans le cas d'une demande en déchéance à l'encontre d'une **marque française** :

En cliquant sur le bouton « *Marque française* », l'écran ci-dessous apparaît :

Numéro national *

Numéro

Vérier

Type de marque *

Choisir un type de marque

Désignation de la marque contestée

Désignation

Date de dépôt *

jj / mm / aaaa

Date d'enregistrement *

jj / mm / aaaa

Copie de la marque contestée * ⓘ

Téléversez votre document

Une priorité est-elle revendiquée ?



La demande en déchéance porte-t-elle sur l'intégralité des produits et services ?



Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

Vous devez d'abord indiquer le numéro national de la marque contestée, sans espace et sans son

millésime (*exemple : 4205268*) puis cliquer sur

Vérier

pour charger les informations relatives à la

marque :

<p>Numéro national *</p> <p>4205268 Vérifier</p> <hr/> <p>Type de marque *</p> <p>Marque semi-figurative ↕</p> <hr/> <p>Désignation de la marque contestée</p> <p>M MARQUES INPI</p> <hr/> <p>Date de dépôt *</p> <p>07 / 07 / 2015 ✖</p> <hr/> <p>Date d'enregistrement *</p> <p>18 / 12 / 2015 ✖</p> <hr/>	<p>Copie de la marque contestée * ?</p> <p>Téléversez votre document +</p> <hr/> <p>Une priorité est-elle revendiquée ? <input type="checkbox"/></p> <hr/> <p>La demande en déchéance porte-t-elle sur l'intégralité des produits et services ? <input type="checkbox"/></p>
--	---

En cliquant sur « Vérifier », les données relatives à la marque contestée sont automatiquement insérées dans les champs obligatoires.

Attention : il vous appartient de vérifier l'exactitude des données ainsi pré-remplies. L'Institut ne sera pas responsable en cas d'erreur concernant ces données.

Certains champs peuvent rester vides malgré le chargement automatiquement. Dans ce cas, il convient de remplir manuellement les données manquantes.

Vous pouvez insérer ou modifier ces données manuellement. Il convient alors de respecter les règles de remplissage suivantes :

- **N° national** : ce numéro correspond au numéro de la demande d'enregistrement sans espace et sans son millésime. *Exemple* : 4205268.
- **Type de marque** : Permet de désigner le type de la marque contestée.
- **Désignation de la marque contestée** : il s'agit du nom de la marque contestée. Elle peut être identifiée par des lettres, des chiffres et/ou des caractères spéciaux. Si la marque contre laquelle vous faites la demande en déchéance est purement figurative (c'est-à-dire constituée uniquement d'un dessin sans lettres, chiffres ou mots), vous pouvez par exemple indiquer dans ce champ « *marque figurative* ».
- **Date de dépôt** : il s'agit de la date à laquelle la marque contestée a été déposée à l'Institut. Ce champ est à remplir de la façon suivante : JJ/MM/AAAA.
- **Date d'enregistrement** : il s'agit de la date à laquelle la marque contestée a été enregistrée par l'Institut. Ce champ est à remplir de la façon suivante : JJ/MM/AAAA.

- 4) Dans le cas d'une demande en déchéance faite à l'encontre de la partie française d'une **marque internationale** :

En cliquant sur le bouton « *Marque internationale ayant un effet en France* », l'écran ci-dessous apparaît :

Numéro d'enregistrement international * MIFR-Numéro Vérier	Date d'octroi de la protection, le cas échéant jj / mm / aaaa
Type de marque * Choisir un type de marque	Copie de l'enregistrement international contesté * ⓘ Téléversez votre document
Libellé de la marque contestée Libellé	Une priorité est-elle revendiquée ? <input type="checkbox"/>
Date d'enregistrement international * jj / mm / aaaa	La demande en déchéance porte-t-elle sur l'intégralité des produits et services ? <input type="checkbox"/>

Attention : Les champs identifiés par un astérisque doivent obligatoirement être complétés.

Vous devez d'abord indiquer le numéro de l'enregistrement international contesté, sans espace et sans son millésime (*exemple : 605000*) puis cliquer sur [Vérier](#) pour charger apparaître les informations relatives à la marque :

Numéro d'enregistrement international * MIFR-605000 Vérier	Date d'octroi de la protection, le cas échéant jj / mm / aaaa
Type de marque * Marque figurative	Copie de l'enregistrement international contesté * ⓘ Téléversez votre document
Libellé de la marque contestée ROMARIN	Une priorité est-elle revendiquée ? <input type="checkbox"/>
Date d'enregistrement international * 16 / 06 / 1993	La demande en déchéance porte-t-elle sur l'intégralité des produits et services ? <input type="checkbox"/>

Attention : il vous appartient de vérifier l'exactitude des données ainsi pré-remplies. L'Institut ne sera pas responsable en cas d'erreur concernant ces données.

Certains champs peuvent rester vides malgré le chargement automatiquement. Dans ce cas, il convient de remplir manuellement les données manquantes.

Vous pouvez insérer ou modifier ces données ou pièce jointe manuellement. Il convient alors de respecter les règles de remplissage suivantes :

- **N° d'enregistrement international** : ce numéro correspond au numéro de l'enregistrement international sans espace et sans son millésime. *Exemple : 605000.*
- **Type de marque** : Permet de désigner le type de la marque contestée.
- **Libellé de la marque contestée** : il s'agit du nom de la marque contestée. Elle peut être identifiée par des lettres, des chiffres et/ou des caractères spéciaux. Si la marque contre

laquelle vous faites la demande en déchéance est purement figurative (c'est-à-dire constituée uniquement d'un dessin sans lettres, chiffres ou mots), vous pouvez par exemple indiquer dans ce champ « *marque figurative* ».


- **Date d'enregistrement international** : il s'agit de la date à laquelle la marque internationale a été enregistrée à l'OMPI. Ce champ est à remplir de la façon suivante : JJ/MM/AAAA.

5) Vous devez ensuite transmettre la **copie de la marque contestée**.

Dans le cas d'une demande en déchéance faite à l'encontre d'une marque française, en cliquant sur [Vérifier](#), la copie de la marque contestée, issue du Bulletin officiel, est automatiquement chargée.

Si vous souhaitez transmettre un autre fichier que celui qui a été automatiquement chargé ou si votre demande en déchéance est faite à l'encontre d'une marque internationale ayant un effet en France, un fichier doit être téléversé à partir de votre ordinateur.


Il convient alors de cliquer sur l'onglet « *Téléversez votre document* » pour avoir accès à vos données personnelles.


[Téléversez votre document](#) 


Attention : Le fichier téléversé à partir de votre ordinateur doit impérativement être fourni au format PDF.

Une fois le fichier téléversé, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant son titre sous forme de lien hypertexte permettant de consulter le fichier chargé :

Copie de l'enregistrement international contesté * 

- [Copie marque contestée.pdf](#) 

Dans l'hypothèse où le document téléversé ne vous conviendrait pas, il est possible de le supprimer en cliquant sur l'onglet « corbeille » : 

- 6) Si la marque contestée revendique la **priorité d'un dépôt étranger**, cliquez sur  et veuillez ensuite indiquer le pays et la date de ce dépôt :

Une priorité est-elle revendiquée ?



Pays *

Sélectionner un pays




Date *

jj / mm / aaaa



Vous pouvez sélectionner le pays concerné dans le menu déroulant. La date du dépôt étranger doit être au format JJ/MM/AAA.

7) Il vous est enfin demandé d'indiquer la **portée de la demande en déchéance** :

La demande en déchéance porte-t-elle sur l'intégralité des produits et services ? 

Il s'agit ici d'indiquer si votre demande en déchéance est faite à l'encontre de TOUS les produits et/ou services de la marque contestée ou contre UNE PARTIE seulement.

Le choix est par défaut sur la position « Non ».

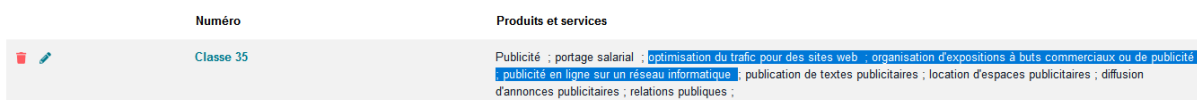
- Si votre demande en déchéance porte sur l'intégralité des produits et/ou services de la marque contestée, cliquez sur le bouton qui apparaîtra ainsi :  . Vous n'avez alors rien à remplir.
- Si votre demande en déchéance porte sur une partie seulement des produits et/ou services de la marque contestée, laissez le bouton sur la position  . Il convient alors de lister les produits et/ou services objets de la demande en déchéance.

Dans le cas d'une demande en déchéance à l'encontre d'une marque française et d'une marque internationale désignant la France :


Si après avoir indiqué le numéro national de la marque contestée vous avez cliqué sur le bouton **Vérier** , le libellé de la marque s'affiche alors intégralement par classe de produits et/ou services dans la rubrique « **Produits et services de la marque contestée pour lesquels la demande en déchéance est formée** ».

Afin de faire apparaître uniquement les produits et/ou services pour lesquels la demande en déchéance est formée, **il convient de retirer du libellé tous les produits et/ou services qui ne sont pas concernés par la demande en déchéance** :

- Soit :
 - En les supprimant du libellé, produit par produit et/ou service par service en les sélectionnant avec votre souris :


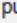


- Ou en les supprimant du libellé, produit par produit et/ou service par service en cliquant sur le signe **X** , situé après chaque produit en glissant la souris sur le produit et ou service concerné.


Numéro	Produits et services
 Classe 35	Publicité ; portage salarial ; optimisation du trafic pour des sites web X ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; relations publiques ;

Le résumé de vos modifications s'affiche alors en rouge :

Produits et services


Publicité ; portage salarial ; **optimisation du trafic pour des sites web**  **organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité**  **publicité en ligne sur un réseau informatique** ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; relations publiques ;

- Soit en supprimant toute une classe de produits ou de services :

En cliquant sur le symbole 

La classe supprimée apparaît alors de la façon suivante :

Numéro	Produits et services
 Classe 03	Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver  préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser  savons  parfums  huiles essentielles  cosmétiques  dentifrices  dépilatoires  produits de démaquillage  rouge à lèvres  masques de beauté  produits de rasage  produits pour la conservation du cuir (cirages)  crèmes pour le cuir  dentifrices  lotions pour les cheveux 

En cas d'erreur, vous pouvez réintégrer les classes supprimées en cliquant sur le bouton .

Si vous n'avez pas utilisé la fonctionnalité « vérifier », les produits et ou services à l'encontre desquels vous souhaitez former la demande en déchéance doivent être ajoutés manuellement, en cliquant sur « Ajouter une classe » :

Produits et services de la marque contestée pour lesquels la demande en déchéance est formée

Cette rubrique vous permet de saisir des Produits et Services de la marque contestée pour lesquels la demande en déchéance est formée.
 Pour en savoir plus, [consulter l'aide en ligne](#).

[Ajouter une classe](#)

Indiquez tout d'abord la classe concernée au sein de la liste déroulante :

Voir moins

Classe

Énumération des Produits & Services *

Saisissez ici les produits et/ou services objets de la déchéance.

AJOUTER

Puis indiquez manuellement les produits et services de la classe concernée :

Classe

Énumération des Produits & Services *

Saisissez ici les produits et/ou services objets de la déchéance.

AJOUTER

Pour valider l'ajout d'une classe, cliquez sur « ajouter ».

La classe ajoutée apparaît alors de la façon suivante :



Classe 9

Logiciels+;

ÉTAPE SUIVANTE

Une fois l'ensemble des classes ajoutées, cliquez sur **ÉTAPE SUIVANTE** pour passer à la page relative aux motifs de la demande en déchéance.

Attention : vérifiez bien les informations saisies et la portée de la demande en déchéance avant de procéder au paiement de cette dernière. Une fois la demande en déchéance validée, il ne vous sera plus possible de modifier ces informations.

MOTIF(S) DE LA DEMANDE

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE	
1 Intervenants	
	Demandeur(s) Mandataire Destinataire Titulaire(s) de la marque contestée Signataire
2 Marque contestée	
3 Motif(s) de la demande	>
4 Exposé des moyens	
5 Annexes	
6 Récapitulatif	
7 Paiement	

Cette rubrique vous permet d'identifier le ou les motifs invoqués à l'appui de la demande en déchéance.

Au moins un motif doit être identifié parmi les suivants :

- La marque n'a pas fait l'objet d'un usage sérieux
- La marque est devenue la désignation usuelle du produit ou service
- La marque est devenue propre à induire en erreur
- Le titulaire de la marque de garantie ne satisfait plus aux conditions de l'article L 715-2 CPI
- La marque de garantie ou la marque collective est utilisée de manière incompatible avec le règlement d'usage
- La marque de garantie ou la marque collective est devenue susceptible d'induire le public en erreur
- La marque de garantie ou la marque collective est devenue non conforme ou contraire à l'ordre public à la suite d'une modification du règlement d'usage

Pour identifier un motif servant de base à la demande en déchéance, cliquez sur l'encadré gris à gauche du motif :

MOTIF(S)

- La marque n'a pas fait l'objet d'un usage sérieux
- La marque est devenue la désignation usuelle du produit ou service
- La marque est devenue propre à induire en erreur
- Le titulaire de la marque de garantie ne satisfait plus aux conditions de l'article L. 715-2 CPI
- La marque de garantie ou la marque collective est utilisée de manière incompatible avec le règlement d'usage
- La marque de garantie ou la marque collective est devenue susceptible d'induire le public en erreur
- La marque de garantie ou la marque collective est devenue non conforme ou contraire à l'ordre public à la suite d'une modification du règlement d'usage

Si le motif a bien été sélectionné, une coche apparaîtra :

MOTIF(S)

- La marque n'a pas fait l'objet d'un usage sérieux
- La marque est devenue la désignation usuelle du produit ou service
- La marque est devenue propre à induire en erreur
- Le titulaire de la marque de garantie ne satisfait plus aux conditions de l'article L. 715-2 CPI
- La marque de garantie ou la marque collective est utilisée de manière incompatible avec le règlement d'usage
- La marque de garantie ou la marque collective est devenue susceptible d'induire le public en erreur
- La marque de garantie ou la marque collective est devenue non conforme ou contraire à l'ordre public à la suite d'une modification du règlement d'usage

EXPOSE DES MOYENS

Cette étape a pour objectif de fournir votre exposé des moyens c'est-à-dire un argumentaire démontrant en quoi le titulaire de la marque contestée doit être déchu de ses droits sur la marque contestée.

Vous ne pouvez joindre qu'un seul document. Veillez donc à regrouper l'ensemble de vos arguments dans un seul et même fichier.

- 1) Pour joindre un fichier incluant un exposé des moyens, cliquez sur l'onglet « *EXPOSE DES MOYENS* » :

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE

1 Intervenants

Demandeur(s)

Mandataire

Destinataire

Titulaire(s) de la marque
contestée

Signataire

2 Marque contestée

3 Motif(s) de la demande

4 Exposé des moyens >

5 Annexes

6 Récapitulatif

7 Paiement

- 2) Pour télé-verser à partir de votre ordinateur un fichier contenant l'exposé des moyens, cliquez sur l'onglet « *Sélectionner votre fichier* » pour avoir accès à vos données personnelles :


Fichier * ⓘ

Sélectionner votre fichier ⬇

Attention : Le fichier télé-versé à partir de votre ordinateur doit impérativement être fourni au format PDF.

- 3) Une fois le fichier télé-versé. Vous pouvez le visualiser en cliquant sur le nom que vous lui avez attribué :

[Exposé des moyens.pdf](#)

4) Dans l'hypothèse où le document télé-versé ne vous conviendrait pas, il est possible de le supprimer en cliquant sur la corbeille : 

5) Pour enregistrer votre fichier et passer à l'étape suivante, cliquez sur le bouton

ÉTAPE SUIVANTE

ANNEXES

Cette étape vous permet de joindre une ou plusieurs pièces complémentaires à votre demande en déchéance.

Attention : les fichiers télé-versés ne peuvent excéder la taille de 100.00 Mo et doivent appartenir aux types .pdf, .docx, .doc, .jpg, .jpeg, .png, .tiff, .tif, .txt, .bmp, .mp3 et .mp4

1) Pour ajouter des annexes, cliquez sur l'onglet « ANNEXES » :

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE

- 1 Intervenants**

Demandeur(s)
Mandataire
Destinataire
Titulaire(s) de la marque contestée
Signataire

- 2 Marque contestée**

- 3 Motif(s) de la demande**

- 4 Exposé des moyens**


- 5 Annexes** >
- 6 Récapitulatif**

- 7 Paiement**

- 2) Cliquez ensuite sur le bouton « *Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents* » pour accéder à vos données personnelles.


Attention : les fichiers télé-versés ne peuvent excéder la taille de 100.00 Mo et doivent appartenir aux types . pdf,jpeg,mp4,mp3

- 3) Une fois le fichier télé-versé, les mentions suivantes apparaîtront, indiquant son titre, son type et sa date d'ajout. Vous pouvez le visualiser en cliquant sur le nom que vous lui avez attribué.

Nom	Type	Date d'ajout	Actions
Autres pièces ou documents (1).pdf	Autres pièces ou documents	01/07/2022	

- 4) Dans l'hypothèse où le document télé-versé ne vous conviendrait pas, il est possible de le supprimer en cliquant sur l'icône  .

- 5) Pour ajouter un nouveau document, cliquez sur « *Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents* » :

 **Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents**

- 6) Une fois l'/les annexe(s) téléchargée(s) vous pouvez passer à l'étape suivante :

ÉTAPE SUIVANTE

RECAPITULATIF

FORMER UNE DEMANDE DE DÉCHÉANCE

1 Intervenants

Demandeur(s)
Mandataire
Destinataire
Titulaire(s) de la marque
contestée
Signataire

2 Marque contestée

3 Motif(s) de la demande

4 Exposé des moyens

5 Annexes

6 Récapitulatif >

7 Paiement

La rubrique « *Récapitulatif* » a pour objet de faire vérifier par la personne qui effectue la demande en déchéance que le récapitulatif des données qui lui est présenté est conforme à ce qu'il souhaite déposer.

La première partie permet à la personne qui effectue la demande en déchéance d'attester de façon active que les données présentées à la relecture sont conformes à ses attentes.

La seconde partie récapitule le montant des redevances qui sont à acquitter au vu des données de la demande en déchéance.

La troisième partie est constituée par le récapitulatif qui reprend les informations saisies aux étapes précédentes.

Cette rubrique donne accès à l'étape de paiement qui coïncide avec la validation définitive du récapitulatif de la demande en déchéance.

Attention : Après la validation définitive de ce récapitulatif, il n'est plus possible de modifier les données y figurant.

CONFORMITE DE LA DEMANDE :

Par défaut, la case de confirmation est décochée. Le paiement est alors impossible.

Je confirme que les données ci-dessus sont conformes à mes attentes

Veuillez cocher cette case

A ce stade, il faut vérifier le montant des redevances et le récapitulatif présentés au-dessus. Si les données ne sont pas conformes à vos attentes, corrigez les rubriques concernées en cliquant sur les onglets « à modifier ».

ÉTAPE SUIVANTE

Afin de finaliser votre demande en déchéance vous devez cliquer sur

REDEVANCES :



Il convient de vérifier le montant des redevances au regard des prestations revendiquées. Pour connaître le montant des redevances d'une demande en déchéance, rendez-vous sur le site www.inpi.fr, rubrique « Services et prestations ».

PAIEMENT :

L'écran de paiement s'affiche comme ci-dessous, et comporte le détail de la prestation :

MONTANT DES REDEVANCES			
Prestation	Tarif	Quantité	Total
Demande en nullité ou déchéance	600,00 €	1	600,00 €
Total à payer 600,00 €			

Le paiement peut se faire soit par carte bancaire, soit par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI :

CARTE BANCAIRE Payeur Monsieur Le Goff Gaston Rue de Paris 76600 Le Havre France Vous n'êtes pas le payeur ?   PAYER	COMPTE PROFESSIONNEL INPI N° de compte professionnel * <input type="text"/> Mot de passe * <input type="password"/> PAYER
---	--

Attention : une fois le paiement effectué, il n'est plus possible de modifier les données de la demande en déchéance que vous avez saisies.

Une fois le paiement effectué, un message vous informe que votre demande a bien été reçue par l'Institut. Un courriel de confirmation ainsi que le reçu de paiement de votre demande en déchéance vous sont également envoyés à l'adresse courriel à laquelle votre compte client est rattaché.

Après paiement, s'affiche alors une fenêtre vous invitant à télécharger le récapitulatif de votre demande ou à aller sur le dossier :



Le paiement de votre demande de déchéance a été réalisé avec succès

Un email va vous être envoyé contenant le numéro de votre déchéance. Vous pouvez consulter votre dossier.

 [Télécharger le récapitulatif](#)

[Aller sur le dossier](#)


La demande en déchéance ainsi effectuée apparaît alors dans la corbeille « *Dossiers en cours d'examen* » sur la page d'accueil du portail des marques.

Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales désignant la France)

63

CAS PARTICULIER DU MEMOIRE ADMINISTRATIF

Si le demandeur est une **personne morale de droit public** et s'est identifié comme tel dans la rubrique « *intervenants* », il lui est possible de payer par carte bancaire, par prélèvement sur un compte professionnel ouvert à l'INPI ou par mémoire administratif.

CARTE BANCAIRE	COMPTE PROFESSIONNEL INPI	MÉMOIRE ADMINISTRATIF
<p>Payeur Monsieur guillerm brendan rue de paris 92400 courbevoie France bguillerm@inpi.fr 0629870000 Consent à recevoir les notifications uniquement par courrier électronique Vous n'êtes pas le payeur ?</p> <p> </p> <p>PAYER</p>	<p>N° de compte professionnel *</p> <input type="text"/> <p>Mot de passe *</p> <input type="password"/> <p>PAYER</p>	<p>Ce mode de paiement est réservé aux collectivités territoriales et aux établissements publics</p> <p>PAYER</p>

Attention : le mode de paiement par mémoire administratif est exclusivement réservé aux collectivités territoriales et aux établissements publics.

PAYER

Pour payer par Mémoire Administratif, le client doit cliquer sur le bouton dans l'encadré correspondant.

Un courriel de confirmation comportant le récapitulatif du projet de demande en déchéance ainsi que le mémoire administratif correspondant est envoyé à l'adresse courriel à laquelle votre compte client est rattaché et un message en bleu apparaît indiquant que votre demande a bien été reçue par l'Institut.

Le Mémoire Administratif est valable 4 mois à compter de son émission. A défaut la demande est déclarée irrecevable. Il est impératif de rappeler la référence du mémoire administratif attribuée par l'Institut (VIR-0000000) dans l'objet du virement pour que ce paiement soit pris en compte.

Attention : la date qui sera attribuée à votre demande correspondra à la date de règlement des redevances.

Agir dans le cadre d'une demande en déchéance en ligne

Sur le portail des marques, vous avez accès à l'ensemble des demandes en déchéance dans lesquelles vous vous êtes identifié.

Que vous soyez identifiés comme le demandeur ou son représentant ou comme le titulaire de la marque contestée ou son représentant, les demandes en déchéance sont classées au sein de la corbeille « *dossiers en cours d'examen* » avec l'ensemble de vos dossiers marques actifs. Pour n'afficher que vos dossiers de déchéance, cliquez sur le menu déroulant « *Type de procédure* » et sélectionnez « *Déchéance* ».

Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales désignant la France)

Rechercher par référence client, numéro national ou email du signataire ...

Type de procédure

Type de procédure	Numéro	Marque	Référence client	Nom / Raison sociale	Type	Date de la demande
Opposition	OP22-0154	L'or (bis)		fezfc	Dénomination ou raison sociale	23/06/2022
Opposition	OP22-0172	Binchotan		guillerm	Nom de domaine	29/06/2022
Déchéance	DC22-0010	CERCLE DES EXPERTS DE L'ENTREPRISE		guillerm	La marque n'a pas fait l'objet d...	12/05/2022
Nullité	NL22-0067	CERCLE DES EXPERTS DE L'ENTREPRISE		guillerm	Marque	21/06/2022
Nullité	NL22-0065	Binchotan		guillerm	Nom de domaine	21/06/2022
Nullité	NL22-0044	CAFE AMERICA		AT B.V.	Nom de domaine	08/06/2022

Pour retrouver une demande en déchéance, vous pouvez également utiliser la fonctionnalité « Recherche » située dans le bandeau en haut à gauche :

Dossiers en cours d'examen (y compris marques internationales désignant la France)

Type de procédure	Numéro	Marque	Référence client	Nom / Raison sociale	Type	Date de la demande
Opposition	OP22-0154	L'or (bis)		fezfc	Dénomination ou raison sociale	23/06/2022
Opposition	OP22-0172	Binchotan		guillerm	Nom de domaine	29/06/2022
Déchéance	DC22-0010	CERCLE DES EXPERTS DE L'ENTREPRISE		guillerm	La marque n'a pas fait l'objet d...	12/05/2022
Nullité	NL22-0067	CERCLE DES EXPERTS DE L'ENTREPRISE		guillerm	Marque	21/06/2022
Nullité	NL22-0065	Binchotan		guillerm	Nom de domaine	21/06/2022
Nullité	NL22-0044	CAFE AMERICA		AT B.V.	Nom de domaine	08/06/2022

AFFICHAGE D'UN DOSSIER

Au sein de chaque dossier, dans les informations générales, se trouve l'information relative à l'étape du dossier en cours (en attente de notification, en cours d'instruction, en attente de décision, suspendu, dossier terminé) :

Déchéance DC22-0051

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de la demande
12/07/2022

Référence client
-

Etape du dossier
En attente de notification

TRANSMETTRE UN DOCUMENT

- 1) Pour accéder au dossier dématérialisé d'une demande en déchéance, cliquez sur n'importe quelle donnée de la ligne concernée :

Type de procédure	Numéro	Marque	Référence client	Nom / Raison sociale	Type	Date de la demande
Déchéance	DC22-0051	ROMARIN		DUPONT	La marque n'a pas fai...	12/07/2022
Déchéance	DC22-0047	Fruit		COMPAGNIE FRANCAISE DE LA CERISE	La marque n'a pas fai...	11/07/2022
Nullité	NL22-0092	Les jours surclassés		FRUITOS COMPANYY	Marque	11/07/2022

- 2) Cliquer ensuite sur « *Ajouter des documents* » dans la rubrique « *Documents* » :

DOCUMENTS


Nom	Type	Date d'ajout	Télécharger le fichier
recapitulatif_transactionDC22-0051_version1.pdf	Récapitulatif de dépôt	12/07/2022	Télécharger le fichier
TextesApplicables.pdf	Textes applicables	12/07/2022	Télécharger le fichier
Copie marque contestée.pdf	Copie marque contestée	12/07/2022	Télécharger le fichier

[AJOUTER DES DOCUMENTS](#)

[Télécharger la liste des pièces déposées](#)

- 3) Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors :

Ajouter des documents ×

Sélectionnez vos fichiers 

[VALIDER](#)

- 4) Cliquez sur « *Sélectionnez vos fichiers* » pour accéder au fichier désiré sur votre ordinateur. Une fois le fichier sélectionné, la fenêtre suivante apparaît :

Ajouter des documents

Glissez-déposez ou cliquez pour ajouter des documents

Types de fichiers autorisés: pdf, mp4, mp3, jpeg
Poids maximum autorisé: 100Mo

RÉINITIALISER

Nom du fichier

Type du document à ajouter

ARRETS.pdf

Sélectionner ...

VALIDER

5) Choisissez alors le type de document (*par exemple : demande de suspension, observations en réponse ...*) puis cliquez sur « valider ».

- Un message de confirmation vous informe de la bonne transmission du document :

Rechercher dans mes dossiers



Aide



Carnet d'adresses



Envoyer un message

Vos documents ont bien été enregistrés

- Un courriel de confirmation de bonne réception de la transmission d'un nouveau document vous sera également envoyé à votre adresse courriel.
- Le document déposé apparaît également au sein de la rubrique documents :

Nom	Type	Date d'ajout	Télécharger le fichier
Autres pièces ou documents (1).pdf	Observations en réponse	29/06/2022	Télécharger le fichier
recapitulatif_transactionOP22-0172_version1.pdf	Récapitulatif de dépôt	29/06/2022	Télécharger le fichier
Autres pièces ou documents (1).pdf	Autres pièces ou documents	29/06/2022	Télécharger le fichier
Exposé des moyens.pdf	Exposé des moyens	29/06/2022	Télécharger le fichier
Copie demande contestée.pdf	Copie marque contestée	29/06/2022	Télécharger le fichier

AJOUTER DES DOCUMENTS

Télécharger la liste des pièces déposées

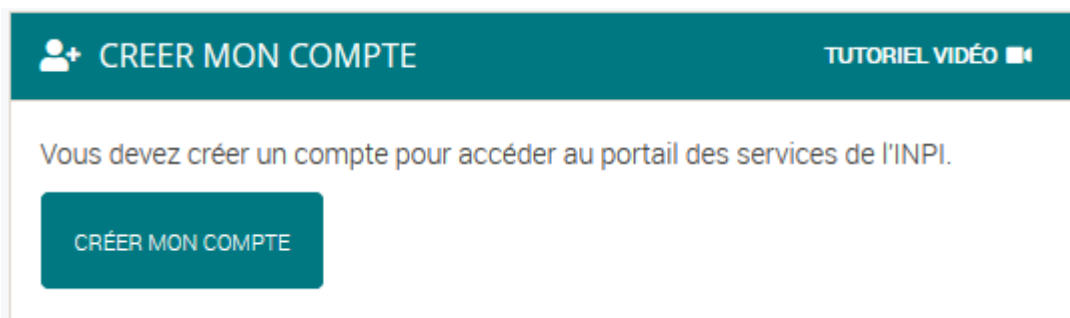
Ce ou ces nouveaux documents va/vont faire l'objet d'un examen par le juriste en charge du dossier.

DEMANDER LE RATTACHEMENT A UN DOSSIER EN TANT QUE TITULAIRE DE LA MARQUE CONTESTEE

Vous avez reçu une notification de l'INPI par voie postale et un courrier vous indiquant la marche à suivre pour accéder à votre dossier en ligne.

Vous devez :

- 1) Vous créer un compte e-Procédure à partir de l'adresse suivante : <https://procedures.inpi.fr/> et cliquer sur « créer un compte ».



- 2) Vous connecter au Portail de portail de l'opposition, de la nullité et de la déchéance.

Une fois sur le portail, il convient de :

- 3) Cliquer en haut à droite des corbeilles sur l'onglet « Demander ou modifier un accès » :

[Demander ou modifier un accès](#) ▼

- 4) Et cliquer sur l'onglet « Je suis le titulaire d'une marque contestée » :

[Demander ou modifier un accès](#) ▼

J'ai reçu un code d'accès
Je suis nouveau mandataire
Je suis mandataire et mes informations ont changé
Je ne suis plus mandataire
Je suis le titulaire d'une marque contestée

5) Indiquer :


- Le **numéro de la demande**: il s'agit de la référence de la demande en déchéance attribuée par l'Institut et qui correspond au format suivant : DCAA-NNNN (AA étant l'année du dépôt de la demande en déchéance, NNNN étant le numéro qui lui a été attribué). Exemple : DC22-0074,
- le **numéro national de la marque contestée** (sans espace et sans millésime). Si la marque contestée est un enregistrement international désignant la France, il faut rajouter la mention « MIFR- » devant le numéro à saisir.
- votre **qualité** :

Je suis le titulaire d'une marque contestée

Numéro de la demande *	N° national de la marque contestée *
<input type="text"/>	<input type="text"/>
J'agis en qualité de *	
Sélectionner ...	
Titulaire personne physique de la marque contestée	
Représentant légal de la personne morale titulaire de la marque contestée (président, gérant etc.)	
Salarié de la personne morale titulaire de la marque contestée	

CONFIRMER

Attention : avant de valider votre demande de rattachement, vérifiez bien que l'adresse du compte est correcte. En effet, c'est à cette adresse que vous serez envoyés les notifications afférentes à

cette demande en déchéance. Si l'adresse n'est pas correcte, cliquez sur [Mon compte](#)  , en haut à droite de l'écran.

Vous serez alors renvoyé sur la page vous permettant de modifier vos informations personnelles.

6) Si l'adresse du compte est correcte, cliquez enfin sur le bouton

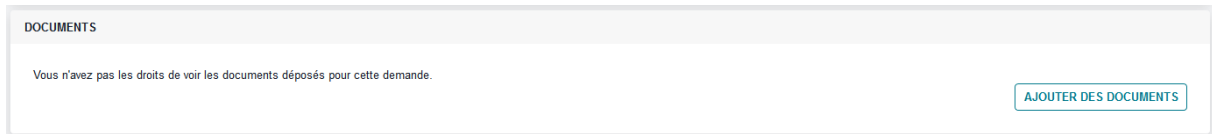
CONFIRMER

La demande de rattachement est en attente de validation par le juriste.

Vous recevez alors un courriel sur votre boîte courriel vous indiquant que votre demande de rattachement a bien été reçue par l'INPI et est actuellement en cours d'examen.

Lorsque celle-ci sera validée, une confirmation par courriel vous sera adressée et vous aurez alors accès à votre dossier.

A savoir : dès votre demande de rattachement faite, vous pouvez transmettre un document à l'Institut en utilisant la fonctionnalité correspondante, et ce même si votre demande de rattachement n'a pas encore été validée par le juriste en charge du dossier.



SE CONSTITUER MANDATAIRE DANS UN DOSSIER

Pour réaliser une demande de constitution de mandataire, vous devez :

- Disposer d'un compte e-procédures
- Vous connecter au Portail des Marques

Une fois sur le portail, il convient de :

- 1) Cliquer en haut à droite des corbeilles sur l'onglet « *Demander ou modifier un accès* » :

[Demander ou modifier un accès](#) ▼

- 2) Cliquer sur « ***je suis un nouveau mandataire*** » :

J'ai reçu un code d'accès
Je suis nouveau mandataire
Je suis mandataire et mes informations ont changé
Je ne suis plus mandataire
Je suis le titulaire d'une marque contestée

- 3) Une nouvelle page apparaît vous demandant d'indiquer :

- Le **type de procédure** concerné, à savoir « *déchéance* »,
- Le **numéro du dossier** (N° de gestion) : il s'agit du numéro de la demande en déchéance attribué par l'Institut qui correspond au format suivant : DCAA-NNNN (AA étant l'année du dépôt de la demande en déchéance, NNNN étant le numéro qui lui a été attribué).
Exemple : DC22-0074,
- **La partie que vous représentez** (Demandeur ou Titulaire de la marque contestée),
- **Votre qualité** (utilisation du menu déroulant) : elle permettra au juriste en charge de votre dossier de vérifier que vous avez bien qualité à agir dans la procédure,
- **Le numéro national de la marque contestée** (sans espace et sans millésime). Si la marque contestée est un enregistrement international désignant la France, il faut rajouter la mention « *MIFR-* » devant le numéro à saisir.

Je suis nouveau mandataire

Type de procédure *	N° de gestion *
<input type="text" value="Déchéance"/>	<input type="text" value="DC22-0074"/>
Quelle partie représentez vous ? *	N° national de la marque contestée *
<input type="text" value="Titulaire d'une marque contestée"/>	<input type="text" value="MIFR-605000"/>
J'agis en qualité de *	Joindre un fichier ⓘ
<input type="text" value="Avocat"/>	<input type="text" value="Sélectionner votre fichier"/> ⬇

Attention : avant de valider votre demande de constitution de mandataire, vérifiez bien que l'adresse du compte est correcte. En effet, c'est à cette adresse que vous seront envoyées les notifications afférentes à cette demande en déchéance. Si l'adresse n'est pas correcte, cliquez sur



Mon compte

, en haut à droite de l'écran.

Vous serez alors renvoyé sur la page vous permettant de modifier vos informations personnelles.

4) Si l'adresse du compte est correcte, cliquez enfin sur le bouton

CONFIRMER

La demande de rattachement est en attente de validation par le juriste.

Vous recevez alors un courriel sur votre boîte courriel vous indiquant que votre demande de rattachement a bien été reçue par l'INPI et est actuellement en cours d'examen.

Lorsque celle-ci sera validée, une confirmation par courriel vous sera adressée et vous aurez alors accès à votre dossier.

A savoir : dès votre demande de rattachement faite, vous pouvez transmettre un document à l'Institut en utilisant la fonctionnalité correspondante, et ce même si votre demande de rattachement n'a pas encore été validée par le juriste en charge du dossier.

DOCUMENTS

Vous n'avez pas les droits de voir les documents déposés pour cette demande.

[AJOUTER DES DOCUMENTS](#)